



CRÉATION DU COMITÉ DE SAUVEGARDE DE L'HOPITAL DE GARCHES LE CENTRE DE REFERENCE DU HANDICAP EST MENACÉ

Vous êtes l'un de nos patients ou un proche, un citoyen anonyme ou connu, un professionnel de santé, une association, un élu et êtes convaincus de l'importance du maintien et du développement de la prise en charge spécifique du handicap, inventée ici, à l'hôpital Raymond Poincaré de Garches.

Depuis le 10 juillet 2017, cet hôpital est en très grand danger, menacé par un obscur projet de transfert vers l'hôpital Ambroise Paré en 2024, qui avance à couvert, masquant une volonté de fermeture à moyen terme et de sacrifice de cette prise en charge spécifique du handicap.

Cet hôpital, UNIQUE EN FRANCE, est un modèle copié internationalement. Il a sauvé des milliers de vies et a permis à ses patients de **mieux vivre leurs handicaps,** résultant, entre autres, d'accidents de la vie, de maladies neurologiques, orthopédiques ou génétiques, **en bénéficiant simultanément en un seul lieu de toutes les spécialités aiguës et de rééducation qui leur sont nécessaires.** L'hôpital est né en 1936 de l'incapacité de la médecine générale à prendre en charge ces patients spécifiques. Ils nous rappellent aujourd'hui que ce besoin existe plus que jamais sur tout le territoire. Leurs mots valent tous les discours : **« Ailleurs, on ne sait pas nous soigner ».**

Nous savons reconnaître un faux projet à force de mauvaises expériences. Le projet « Plateforme du Handicap » auquel nous avons travaillé de 2005 à 2011, a été relégué « aux oubliettes » sans AUCUNE raison, après avoir été présenté aux familles d'enfants atteints de maladies neuromusculaires ! En 2014, le « transfert » vers l'hôpital Ambroise Paré de l'Oncologie Pédiatrique du Dr Délépine s'est révélé être une fermeture aux conséquences sanitaires et humaines désastreuses. Ce scénario ne doit pas se reproduire pour le handicap. Nous devons combattre, **avec vous et pour vous,** la destruction de notre Service Public de Santé.



Test de capacité sur le site
Ambroise-Paré

Pourquoi refusons-nous le Projet « Garches à Boulogne » :



Le manque d'espace :

1. Le projet consisterait, non en un monobloc, mais en **4 pavillons** (en vert sur ce schéma) séparés du bâtiment principal de l'hôpital (en gris). Ces nouveaux bâtiments prendraient la place de services importants (crèche ; morgue ; Laboratoires ; services techniques ; école d'Infirmière ; logements etc...), dont on ne connaît pas le devenir. Ces futurs bâtiments auraient des **vis-à-vis** avec des logements et d'autres services. Soulignons le cynisme de l'AP-HP qui veut appeler l'un des bâtiments

« **Garches** » afin de conserver un « **label** » pour le coup vidé de son sens !

2. Les surfaces des services support (administratifs, logistiques etc...) de l'Hôpital Ambroise Paré sont déjà saturées depuis de longues années. Cela s'aggraverait avec le rapatriement de la DRH, de l'Economat et de la Communication du groupe !
3. Les enfants hospitalisés de jour, inscrits à l'**Ecole Régionale d'Enseignement Adapté (EREA)** dont le Conseil Régional devrait à **nouveau financer la construction**, alors que celle de Garches est en parfait état), n'auraient **plus d'espace de sport, de jeu extérieur, ni de cour.** Leur école serait plus éloignée des bâtiments d'hospitalisation, réduisant les temps scolaires et de rééducation.

4. Que deviendraient ces services garchois : crèche ; école d'infirmière ; Samu-Smur ; centre d'innovation technologique sur le handicap, service technique, etc..?

L'environnement et l'accessibilité :

5. La zone en rouge est inconstructible, **empêchant la réalisation de souterrains** pour le transport des patients l'hiver. Cette zone est de plus un tunnel de l'A13 à très forte circulation, générant une **importante pollution**, alors que de nombreux patients sont, de plus, atteints de **déficiences respiratoires majeures**.
6. **La forte circulation** autour de l'hôpital allongerait les **temps de trajet** des nombreux **patients**, jeunes et moins jeunes, qui viennent quotidiennement des départements voisins en hôpital de jour de rééducation. Elle découragerait aussi les personnels habitant le grand ouest parisien de suivre leurs services à Boulogne, **avec une perte du savoir-faire Garchois**.
7. **La proximité de la Seine**, dont humidité est déconseillée aux déficients respiratoires, rend **impossible la construction de parkings souterrains**, du fait de risques d'inondations, et génère **d'importants surcoûts de construction**.
8. Les patients de l'hôpital de Garches, qui viennent de toute la France par leurs propres moyens, auraient une **moindre accessibilité, en l'absence de parkings**.
9. La construction de nouveaux bâtiments **interdirait l'offre d'espaces verts** pour le

confort des patients, alors que la durée de séjour à l'hôpital de Garches atteint souvent des mois, voire des années. Les derniers projets architecturaux de l'AP-HP, comme le nouveau Necker, se vantent pourtant d'offrir des jardins. **Les personnes handicapées n'ont-elles pas les mêmes droits ?**

La finalité du projet :

10. **La synergie des spécialités médicales** de Neurologie, Orthopédie, Réanimation, Rééducation, Infectiologie, Urologie etc... dont la philosophie était centrée sur le handicap, disparaîtrait face à la logique d'un hôpital de court-séjour de proximité, fût-il d'excellence.
11. **L'objectif de ce faux projet « Garches à Boulogne »** ne vise elle pas uniquement une **suppression des « doublons » de services** par une réduction drastique des lits et personnels, **en oubliant les spécificités Garchoises**. **Même à l'hôpital Ambroise Paré, on ne doit pas être dupe de ce projet qui ne garantit absolument pas son avenir**.
12. Le but de ce projet est **purement spéculatif** compte-tenu du prix des terrains à Garches. A l'heure du « Grand Paris », laisserons-nous l'AP-HP faire son « petit Paris », à contre-courant des pays étrangers qui se tournent vers les périphéries urbaines (exemple l'Espagne).
13. L'intention de l'AP-HP, par cette annonce de transfert, serait-elle de provoquer le départ des personnels, bien avant 2024 et ainsi **accélérer la fermeture de l'hôpital ?**

Pourquoi voulons-nous un contre-projet ambitieux «Le Handicap, c'est à Garches »

Un site accueillant, riche en atouts :



14. Des structures de **réhabilitation et réinsertion professionnelle** ; l'EREA J. Brel de 14 classes ; la **piscine** de rééducation ; les **structures sportives** adaptées ; le **pool de**

fauteuils roulants ; une Médiathèque partenaire essentiel de la rééducation et reconstruction cognitive (troubles des apprentissages infantiles ; accidents vasculaires cérébraux), etc...

15. **Un environnement** propice au rétablissement des malades (espaces verts intérieurs ; cadre extérieur arboré ; autoroute éloignée de 500 mètres).
16. Le Handicap **entoure l'hôpital** (domicile des patients les plus fragiles ; associations ; 3 écoles adaptées ; une nouvelle M.A.S ouverte récemment par APF du fait de sa proximité avec l'hôpital ; maison des parents).
17. Une forte **motivation des personnels** pour le Handicap, qu'ils confirment en postulant.
18. **Des bâtiments qui sont pour certains en bon état** (Brézin 1 et 2 refaits en 2005 ; L'école ; Le Samu).
19. Des structures uniques : **le Samu, l'héliport et le caisson hyperbare** (le seul de la région).

Un site spacieux permettant un développement :



Une esquisse d'un bâtiment monobloc : en rose la pédiatrie reliée à l'EREA et aux anciens bâtiments Brezin ; en bleu et orange les services adultes aigus et de rééducation. En dessous : des parkings pour patients et personnels.

20. La construction d'un **grand bâtiment monobloc** pour optimiser le fonctionnement des plateaux techniques de rééducation et améliorer l'offre de soins existante. Il permettrait de regrouper les structures de bilans pluridisciplinaires au-dessus de

parkings accessibles aux patients et personnels.

21. Créer un secteur regroupant toute les **unités de recherche médicale et d'innovation technologique** pour une meilleure synergie de ces activités et lisibilité envers les **écoles de professions de santé, les partenaires universitaires ou extérieurs** à l'hôpital (laboratoires ; industriels).
22. **Créer une grande structure d'orthopédie programmée, septique et non septique, pour adultes et enfants**, qui n'existe pas à l'AP-HP et a ici toute sa justification (première place de certains classements du Point). En effet, il est plus judicieux de rassembler sur un site expert de l'AP-HP, les opérations nécessitant une rééducation pré et post-opératoire, afin d'éviter des transferts coûteux et douloureux de patients trop récemment opérés. Cette grande structure d'orthopédie, serait aussi en charge de la traumatologie d'expertise, notamment pour des blessés de guerre ou du terrorisme.
23. Ouvrir des blocs pour les **autres disciplines chirurgicales** nécessaires aux personnes handicapées.
24. **Etoffer les consultations pluridisciplinaires de spécialités non présentes**, par des médecins de l'hôpital Ambroise Paré (Dermatologie ; Cardiologie, Gynécologie, Ophtalmologie etc ...) ou de Sainte Périne (Gériatrie).
25. **Développer les centres de référence** existants (neurologiques, orthopédiques, génétiques, infectieux etc...) en en accueillir de nouveaux, comme **l'autisme**. Le Centre des troubles d'apprentissage de l'enfant pourrait étoffer ses équipes face aux nombreuses demandes de bilan. **Chaque enfant a le droit à un bilan pour éviter l'échec scolaire consécutif à ses troubles.**
26. La création d'un **EHPAD réservé aux anciens patients** déficients respiratoires (avec trachéotomie) ou polyhandicapés vieillissants qui peinent à trouver une place.

27. **Des télé-urgences** spécialisées sur les différents domaines du handicap, afin de mieux valoriser cette activité faite aujourd'hui au téléphone 7j/7 par les services de réanimation adultes et enfants (ventilation ; orthopédie ; neurologie etc...).
28. **L'accessibilité** peut facilement être améliorée, dès lors que la volonté existe : - en construisant des **parkings souterrains pour patients et personnels**, - en mettant en fonction la nouvelle **station Autolib** - et en coordonnant au mieux les horaires **des transports en commun** (liaisons trains/bus).
29. **Pérenniser les savoir-faire et continuer à être identifié en tant que l'hôpital de**

Garches, très connu dans la population en tant que référence du handicap, parce qu'il supplée aux hôpitaux de proximité dans le traitement des polyhandicaps lourds et complexes, des infections ostéo-articulaires et maladies neurologiques rares. Cette expertise du grand handicap a su bénéficier aux handicaps plus légers de toute la population (respiration assistée ; prothèses ; appareillages ; fauteuils électriques etc...).

30. **L'attractivité de cet hôpital, UNIQUE EN FRANCE**, envers les personnels médicaux et non médicaux découlera de l'adoption de ce projet ambitieux relevant les défis de la prise en charge du Handicap au XXIème siècle.

Ensemble, nous pouvons convaincre le Président de la République de débloquer la situation dans laquelle est enfermé l'hôpital de Garches depuis trop longtemps, et de donner les moyens à notre projet ambitieux « Le Handicap, c'est à Garches », le seul à répondre à tous les besoins des personnes handicapées, quels que soient la nature, l'origine et le degré de leurs handicaps.

Vous êtes TOUS invités à participer à ce nouveau projet « Le Handicap, c'est à Garches » en apportant vos idées et en rejoignant le Comité de Sauvegarde de l'Hôpital Raymond Poincaré de Garches

1 / EN SIGNANT ET EN FAISANT SIGNER LA PETITION A TOUT VOTRE ENTOURAGE : <https://chn.ge/2ie6wTV>

2 / EN SUIVANT ET FAISANT SUIVRE NOTRE ACTUALITÉ :

Sur Internet : sauvonshopitalgarches.fr Via Facebook : [Comité de sauvegarde de l'Hôpital de Garches](#)

3 / EN RETOURNANT CE BULLETIN POUR NOUS DONNER VOS IDÉES ET ETRE INFORMÉ DE NOS ACTIONS A VENIR :

Bulletin à adresser :

- Soit par voie postale au Comité de Sauvegarde de l'Hôpital Poincaré – 13, Parc du Château – 78430 LOUVECIENNES,

- Soit par mail : sauvonshopitalgarches@gmail.com

Je rejoins le Comité de sauvegarde de l'hôpital Raymond Poincaré de Garches

Nom..... Prénom :.....

Patient : OUI/NON Profession :

Adresse :

Téléphone : Portable : Mail :

Acceptez-vous de recevoir par tél. portable OUI/NON et/ou par Mail OUI/NON, des informations sur nos actions ?

Date et Signature